

Cette action peut être cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020
Ou par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »
Ou dans le cadre du Fonds CUD.

Appel à propositions CQP Agent de Prévention et de Sécurité et SSIAP 1

Actions de Formation pour l'Emploi pour DE PLIE ; IEJ et pour salariés en insertion

1. Contexte :

L'association a pour objet, sur le bassin d'emploi de la région dunkerquoise, de favoriser le retour à l'emploi, la formation tout au long de la vie, l'insertion sociale et professionnelle, le maintien, le développement de l'activité et de l'emploi ainsi que l'aide à la création et à la reprise d'entreprise, et ce, notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'intégration à l'emploi des personnes souffrant de handicaps ou des personnes âgées dépendantes.

Elle développe ses activités en partenariat avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux intervenant sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Flandre dunkerquoise.

Entreprendre Ensemble porte notamment :

- La Maison De l'Emploi
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- La Mission Locale
- L'Ecole de la 2ème chance Côte d'Opale
- Le Bureau Information Jeunesse
- L'Espace Information sur la Formation
- La promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

Entreprendre Ensemble bénéficie du soutien de l'Union Européenne et des principaux acteurs institutionnels, économiques et sociaux intervenant sur le territoire avec qui elle construit l'ensemble de ses plans d'actions.

A l'aide de financement dans le cadre du PLIE, Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des Actions de Formation pour l'Emploi (AFE) pour des demandeurs d'emploi, participants du PLIE, jeunes et adultes (DELD voir DETLD, BRSA, habitant des Quartiers Politiques de la Ville).

A l'aide de financement dans le cadre de l'IEJ (Initiative pour l'Emploi des Jeunes), Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des Actions de Formation pour l'Emploi (AFE) pour des jeunes âgés de moins de 30 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET).

A l'aide de financement dans le cadre du PLIE et de Fonds C.U.D., Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des actions de formation pour des salariés en insertion pour le compte de divers employeurs de salarié en insertion.

Ces actions visent à faciliter l'intégration durable des jeunes et adultes les plus en difficulté sur le marché du travail ; la formation va les monter en compétences recherchées par les employeurs sur le territoire. Une fois acquises, elles leur permettent d'augmenter leur employabilité et accélérer leur retour à l'emploi

2. Descriptif de la prestation :

Entreprendre Ensemble souhaite être accompagné par un partenaire du territoire dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle dans le domaine de la sécurité.

En effet, afin de faciliter l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi ou de salariés en insertion jeunes et adultes sur des postes d'agent privé de sécurité et d'agent de prévention et sécurité incendie, Entreprendre Ensemble souhaite former un ou des groupe(s) selon la demande et les exigences d'entrée en formation sur :

- **CQP Agent de prévention et de sécurité -**
- **Agent de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes Initial -**
- **SST**
- **Habilitation électrique**

Durée maximale de l'action : 280 h

Lieux de l'action : territoire de Dunkerque obligatoire

3. Modalités de réponse

L'organisme de formation proposera un parcours complet de formation correspondant aux modules ci-dessus.

Sa réponse comportera dans un

➤ **1^{er} dossier inférieur à 8 pages :**

- les modalités de positionnement, organisation d'une réunion d'information collective, passage de tests et entretiens individuels, gestion des dépôts de dossier au CNAPS
- les prérequis attendus des publics
- un accompagnement professionnel individualisé en fin de formation en dotant les stagiaires de la formation d'outils et de méthodes pour faciliter un retour à l'emploi : CV, réseau de partenaires et d'entreprise de sécurité..
- le nombre de stagiaire minimum et maximum requis par l'OF pour constituer un groupe.
- les contenus pédagogiques, modalités de mises en oeuvre et volumes horaires des différents modules
- les modalités de suivi administratif : les convocations, les émargements, la gestion des retards et des absences, les suivis des stagiaires à 3 mois et à 6 mois après la fin de la formation.
- les modalités d'annulation et de modification de la commande
- les coordonnées (mail et téléphonique) de la personne référente de la convention qui sera passée avec Entreprendre Ensemble.
- **Toutes les accréditations et autorisations nécessaires pour mettre en place sur Dunkerque le CQP et le SSIAP dès début 2020.**
- **une attestation d'assurance de l'organisme de formation pour la prise en charge des apprenants sur le lieu de formation sera demandée.**

➤ **2e dossier**

Le devis de l'action, sachant que le groupe sera mixé avec différents financeurs car dans le cadre du FSE nous ne pouvons pas être supérieur à 25 000€.

Le cout global de la formation avec le cout horaire par apprenant

Le coût horaire sera indiqué en HT et TTC, et l'organisme précisera s'il est non assujetti à la TVA.

Le prestataire précisera s'il facture ou pas les heures d'absence des apprenants.

Une proposition de calendrier de mise en oeuvre d'une action : RIC, tests, entretien, traitement demandes de CNAPS, date pour le **SSIAP** et **CQP** ; La programmation d'un bilan intermédiaire à la fin de la 1ere certification et final à la fin de la seconde certification.

➤ **3e dossier**

Les ressources humaines allouées à l'action : les noms et CV des intervenants dans l'action, et des formateurs diplômés et/ou expérimentés permettant l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles liées aux objectifs de la formation.

Le réseau d'entreprise pouvant aider à l'employabilité après la formation

➤ **4e dossier**

Les ressources matérielles, plateaux techniques et les matériels de qualité et aux normes alloués à l'action. Avec si possible des photos.

Pour les réponses numériques, vos fichiers devront être inférieurs à 10 Mo pour ne pas être rejetés.

4. Conventionnement, suivi et facturation pour les actions qui seront mises en place.

4.1 Conventionnement

Avant le démarrage des actions, une convention sera signée entre le prestataire retenu et Entreprendre Ensemble.

Cette convention, précisera les modalités de partenariat entre le prestataire et Entreprendre Ensemble, notamment sur les informations suivantes :

- L'intitulé de formation ;
- Les dates de réalisations de l'action de formation
- Le nombre de jours ;
- Le nombre d'heures ; et le nombre d'heures par module ;
- Le nombre de bénéficiaires ; les noms et prénoms des bénéficiaires
- Le coût pédagogique horaire ; le coût global
- Une attestation d'assurance de l'OF sur la prise en charge des apprenants sur le lieu de formation.

4.2 Suivi des actions

La traçabilité des heures de formation se fera par le biais de feuilles d'émargement collectives hebdomadaires spécifiques FSE précisant les noms des apprenants, les horaires de présence signées à la ½ journée par le stagiaire et par le formateur. Ce document doit comprendre les logos de l'ensemble des financeurs. Un modèle de feuille d'émargement conforme sera fourni au prestataire retenu avant le démarrage de l'action.

Le partenaire devra se soumettre à tout audit qualité ou de contrôle de la part des financeurs y compris des organismes de contrôle des instances communautaires au même titre qu'Entreprendre Ensemble.

4.3 Facturation et règlement

À l'issue de la formation, le prestataire devra transmettre aux financeurs (Entreprendre Ensemble ou employeurs ou OPCA) une facture au prorata des heures effectivement réalisées accompagné des pièces justificatives exigées suivantes :

- feuilles d'émargement d'Entreprendre Ensemble dûment complétée et signée. Les feuilles d'émargement de l'organisme ne sont pas recevables.
- les attestations de formations
- les certifications et habilitations ou leur copie si celles-ci sont remises en main propre aux stagiaires. Dans ce cas, l'organisme le précisera à Entreprendre Ensemble

En cas d'absence d'un ou de plusieurs stagiaires à une formation, l'organisme appliquera les modalités qu'il aura précisé dans sa réponse comme demandée au point 3. Modalités de réponse.

Le règlement de la prestation se fera au vu des éléments quantitatifs et qualitatifs fournis et en fonction des dites modalités.

4.4 Obligations liées aux cofinancements FSE

Le prestataire devra faire figurer les logos du FSE, Entreprendre Ensemble et des partenaires qui lui seront indiqués sur TOUS les documents et supports utilisés dans le cadre de cette action : convention, feuilles d'émargement, attestation de formation, site internet, bilans, tableau de suivi etc...

Une information et une communication sur les co-financements FSE, OPCA, Fonds CUD, PLIE, IEJ devront être faites auprès des participants.

5. Critères de choix

Les critères de choix de l'offre retenue sont :

- Tarif horaire/stagiaire
- Contenu pédagogique prodigué par des professionnels de la sécurité
- Un suivi et un accompagnement pédagogie individualisé auprès des apprenants
- Localisation de la formation + lieux d'accueil des apprenants

Une attention particulière sera portée sur l'organisme qui sera force de proposition dans la pédagogie, la mise en pratique, l'accompagnement individualisé des apprenants.

6. Modalités de réponse

Date limite de réponse : **13 janvier 2020**. Période de réalisation de(s) l'action(s) : 1^{er} trimestre 2020.

Réponse à envoyer sous **format électronique (< à 10 MO)** par email à martine.verstraete@eedk.fr
et courrier postal à

Entreprendre Ensemble, Martine VERSTRAETE, 66 rue des Chantiers de France, 59951 DUNKERQUE.